

Prévention des risques psychosociaux et usure professionnelle : Cadres et Employés (Nouveauté)

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Toute personne susceptible de participer à une action de prévention des risques psychosociaux (RPS) et usure professionnelle, cadres et employés

Durée

2,5 j

Organisme de formation

☞ JLO CONSEIL

Lieux & dates

☞ Groupe 1

DPT 35 (Rennes)

Les 21 & 22 fév. 2017

+ Le 25 avril 2017

☞ Groupe 2

DPT 56 (Vannes)

Les 14 & 15 mars 2017

+ Le 26 avril 2017

☞ Groupe 3

DPT 22 (St Brieuc)

Les 4 & 5 avr. 2017

+ Le 14 juin 2017

☞ Groupe 4

DPT 29 (Quimper)

Les 11 & 12 avr. 2017

+ Le 15 juin 2017

☞ Groupe 5

DPT 35 (Rennes)

Les 18 & 19 sep. 2017

+ Le 22 novembre 2017

Interlocuteur Unifaf

bretagne@unifaf.fr

02 23 440 440

Interlocuteur OF

Sébastien MOINARD

s.moinard@groupe-jlo.com

06 99 412 612

Contexte

Les risques psycho sociaux (RPS) et leur prévention sont devenus une préoccupation majeure dans le domaine de la santé au travail, consacrée notamment par l'entrée dans le code du travail de la réglementation relative au harcèlement moral. La question recouvre des situations de natures différentes, du stress à l'épuisement professionnel en passant par les difficultés relationnelles au sein d'un collectif de travail et la souffrance morale, jusqu'au harcèlement proprement dit. Un nombre grandissant de collaborateurs se dit concerné.

Les questions relationnelles, comportementales et organisationnelles posées, leur subjectivité, le passage de l'individuel au collectif rendent l'évaluation, l'action et la prévention délicates. C'est pourquoi il est impératif de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés.

Aujourd'hui, UNIFAF Bretagne souhaite proposer à ses adhérents une formation sur la prévention des risques psychosociaux et de l'usure professionnelle afin de pouvoir envisager une certaine maîtrise du risque, par la connaissance/ identification des RPS dans leur structure, et par la mise en place d'actions qui permettront de diminuer le niveau de risque à la source, c'est-à-dire au niveau décisionnel, dans le choix de l'organisation et ainsi d'améliorer les conditions au travail. L'objectif est de permettre au stagiaire de se positionner d'un point de vue personnel en connaissant les indicateurs d'alerte des risques psychosociaux et au sein du collectif de travail. A l'aide d'outils, il pourra agir de manière opérationnelle au sein de son activité de travail pour lutter contre les risques psychosociaux.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de connaître :

- ☞ Les dispositions en vigueur en matière de santé au travail
- ☞ Le rôle des acteurs de prévention
- ☞ Les étapes de la démarche de prévention
- ☞ Les valeurs et bonnes pratiques en prévention
- ☞ Les composantes des risques psychosociaux, les processus de souffrance au travail et d'usure professionnelle
- ☞ Les sources de risques liées à l'organisation du travail
- ☞ Les outils méthodologiques d'analyse et d'amélioration
- ☞ Les principes d'action et d'amélioration

Prérequis

Intervenant

☞ **Caroline FAUCHEUX**
Formatrice

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

La formation se déroule sur 2,5 jours :

- ☞ 2 jours de formation communs aux cadres et employés
- ☞ Un temps d'intersession de 1 mois
- ☞ Une demi-journée sous forme de retour d'expérience où chaque catégorie de stagiaires (cadres et employés) travaille séparément.

JOUR 1

La définition des RRPS, le cadre juridique, les manifestations et les conséquences des RPS, les facteurs.

JOUR 2

Les acteurs de la prévention.

Le rôle et la posture de l'encadrant et de l'employé dans le cadre de la prévention des RPS et de la promotion de la QVT.,

Détecter les signes potentiels d'agents ou de collectif en difficultés et les accompagner.

Prévenir les RPS dans le cadre de changement

INTERSESSION : Mettre en pratique les points abordés en formation et notamment les situations évoquées

JOUR 3 : Atelier de retour d'expériences et partage de pratiques

Pour plus de détail, contactez l'organisme de formation